

07.10.2025

Le Parlement européen ne doit pas sacrifier les intérêts des producteurs

Le véritable renforcement des agricultrices et agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement doit rester l'objectif

Cette semaine, le Parlement européen votera sur sa position concernant les propositions visant à renforcer les producteurs dans la chaîne alimentaire. Ce vote est d'une importance cruciale – il déterminera si l'agriculture en Europe bénéficiera enfin de conditions de marché plus équitables ou si le pouvoir des laiteries et autres transformateurs sera encore davantage consolidé.

Le Parlement a déjà pris plusieurs mesures importantes dans la bonne direction au cours de ce processus. En particulier, la commission de l'agriculture avait intégré des éléments positifs dans sa position, qui auraient représenté un progrès pour les producteurs. Cependant, il existe désormais un risque que ces acquis soient supprimés lors du vote en plénière. Des représentants de puissants intérêts industriels tentent de réécrire la position approuvée par la commission de l'agriculture au profit des transformateurs – au détriment des agricultrices et agriculteurs. Ce serait fatal. Un tel changement rendrait caduc l'objectif initial des propositions – le renforcement des producteurs dans la chaîne de valeur.

Les éléments suivants ne doivent en aucun cas être supprimés :

- Des contrats obligatoires à l'échelle de l'UE, afin de garantir à tous les producteurs des conditions-cadres justes et fiables.
- Une orientation des prix sur les coûts de production.
- Une clause de révision dans les contrats, afin de pouvoir réagir et négocier de manière appropriée en cas d'évolutions problématiques du marché.

Ne doivent en aucun cas être adoptés :

- De nouvelles exceptions à l'obligation contractuelle, qui videraient cette règle de sa substance, et
- la suppression de l'obligation pour les coopératives d'inscrire dans leurs statuts des dispositions de type contractuel. Il est essentiel que les coopératives de transformation respectent cette exigence minimale existante envers leurs membres. En tant que transformateurs, ces coopératives poursuivent principalement leurs intérêts industriels ; par conséquent, des règles de protection doivent également s'appliquer à leurs membres afin qu'ils puissent sortir de leur situation de déficit structurel.

« Il est inacceptable que les intérêts des laiteries et des transformateurs soient placés au-dessus de l'existence même des agricultrices et agriculteurs européens », avertit le European Milk Board (EMB). « Si ces éléments positifs sont supprimés, il ne restera rien d'un instrument destiné à renforcer les producteurs. L'industrie – y compris les coopératives – et leurs représentants au Parlement pourront alors une fois de plus se féliciter d'avoir privé les agriculteurs d'un peu d'air. »

Le Parlement européen doit maintenant assumer sa responsabilité envers les agricultrices et agriculteurs de l'UE. Il doit reconnaître et résister à la pression actuellement exercée par les intérêts industriels au moyen d'arguments fallacieux – car cette pression nuit directement aux exploitations agricoles européennes.

Ce n'est que si les mesures sont adoptées de manière cohérente dans l'intérêt des producteurs que l'UE pourra enfin faire un pas vers une agriculture plus équitable, plus durable et tournée vers l'avenir.